

Chère Cliente, Cher Client,

En janvier 2024, le gouvernement kényan a mis en place de nouvelles règles relatives à l'entrée sur son territoire. Il n'est plus nécessaire de présenter un visa pour vous rendre au Kenya, en revanche, il est obligatoire d'effectuer une demande d'*autorisation de voyage électronique* (eTA, pour *Electronic Travel Authorization*) **avant** le début de votre séjour. Il est possible de faire une demande de manière dématérialisée, c'est pourquoi nous avons créé ce document pour vous aider dans cette démarche.

Nous vous recommandons d'effectuer votre demande d'eTA quatre semaines avant votre arrivée, car elle est valable uniquement pour 90 jours à compter de sa date d'obtention. Le délai habituel de traitement des dossiers est de 3 jours ouvrables.

Veuillez noter que :

- Tous les voyageurs (y compris les bébés et les enfants) doivent être munis d'une autorisation de voyage valide.
- Une autorisation de voyage électronique coûte 30 USD par personne (+ frais de banque) et est valable pour une durée de trois mois.
- Les procédures kényanes peuvent être un peu différentes de celles observées dans votre pays. Les systèmes informatiques, par exemple, peuvent parfois rencontrer des difficultés et vous devrez peut-être vous y reprendre à plusieurs fois. Au cas où un problème surviendrait, nous conseillons simplement de patienter et de réessayer plus tard.

Tenté par le visa East Africa Community ?

Si vous voyagez dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est pendant vos vacances, vous pouvez faire la demande d'un visa East Africa Community (EAC visa) au lieu d'un visa par pays. Le visa EAC est un visa touristique destiné aux personnes voyageant au Rwanda, en Ouganda et au Kenya (mais pas en Tanzanie) et il est délivré dans le premier pays dans lequel vous entrez.

Par exemple, si vous voyagez depuis l'Ouganda jusqu'au Rwanda ou au Kenya, vous faites la demande de visa EAC en Ouganda puisqu'il s'agit de votre point d'entrée. Une fois en vacances, le même visa vous permet d'aller au Rwanda et au Kenya. Le visa EAC permet une entrée simple dans la communauté d'Afrique de l'Est (EAC) puis de multiples voyages au sein de cette communauté. Le coût est de 100 USD. Si vous souhaitez faire une demande de visa EAC, vous pouvez simplement choisir cette option sur les sites officiels de l'immigration du Rwanda et de l'Ouganda.

Vous commencez par le Kenya ?

Par contre, si vous commencez par le Kenya, vous ne pouvez pas faire la demande de visa EAC pour couvrir votre séjour complet. Bien que le Kenya accepte le visa EAC pour venir depuis l'Ouganda ou le Rwanda, le gouvernement kényan n'offre pas la possibilité d'en faire la demande. Ainsi, si le Kenya est la première destination de votre voyage, vous devez faire la demande d'une eTA (electronic Travel Authorization) pour le Kenya en premier, puis faire la demande d'un visa pour un autre pays visité, ou la demande de visa EAC pour les deux autres pays.

De la même façon, si votre itinéraire comprend la Tanzanie, vous devrez toujours faire une demande séparée de visa pour ce pays.

La responsabilité de Safari en Afrique ne peut être engagée pour votre demande d'autorisation de voyage électronique. Si vous avez des questions concernant la procédure de demande d'eTA, veuillez vous adresser au service de l'immigration du Kenya etakenya@ecitizen.go.ke, par téléphone au +254 717 436 070, par WhatsApp au +254 110 922 064 ou directement via l'ambassade de votre pays (voir votre petit guide de voyage du Kenya).

L'équipe de Safari en Afrique

Prérequis

Veuillez vérifier au préalable la liste de prérequis ci-dessous pour vous assurer que vous disposez de tous les documents nécessaires avant de faire la demande d'eTA.

Pour faire une demande, vous avez besoin de :

- Un passeport dont la validité est d'au moins six mois à votre arrivée au Kenya.
- Au moins une page vierge dans votre passeport.
- Un billet retour.

Gardez les éléments suivants à portée de main lorsque vous effectuez votre demande en ligne :

- Une photo d'identité récente ou un selfie pris au moment de la procédure de demande.
- Vos coordonnées, votre adresse électronique et votre numéro de téléphone.
- Les renseignements concernant votre séjour, ainsi que vos vols.
- La confirmation de réservation et/ou la lettre d'invitation des hôtels ou des hébergements où vous séjournerez (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA).
- La confirmation de votre vol international.
- Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune pour les ressortissants de pays endémiques (veuillez consulter le site web du [CDC](https://www.cdc.gov), l'agence gouvernementale américaine des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies, pour consulter la liste actualisée des pays concernés).
- Une carte bancaire valide pour effectuer le paiement.
- Si vous voyagez avec votre/vos enfant(s) sans l'autre parent, il se peut que vous deviez télécharger et présenter une autorisation parentale signée. Ce document peut vous être demandé lors de l'enregistrement, au contrôle d'immigration à votre départ de votre pays et à votre arrivée au Kenya. Nous vous recommandons vivement d'en conserver une copie imprimée pendant toute la durée de votre voyage.

Selon votre pays de résidence, votre nationalité et vos déplacements, les documents suivants peuvent également vous être demandés :

- Des documents bancaires attestant de votre situation financière.
- Des certificats de vaccination ou des résultats d'examens supplémentaires.

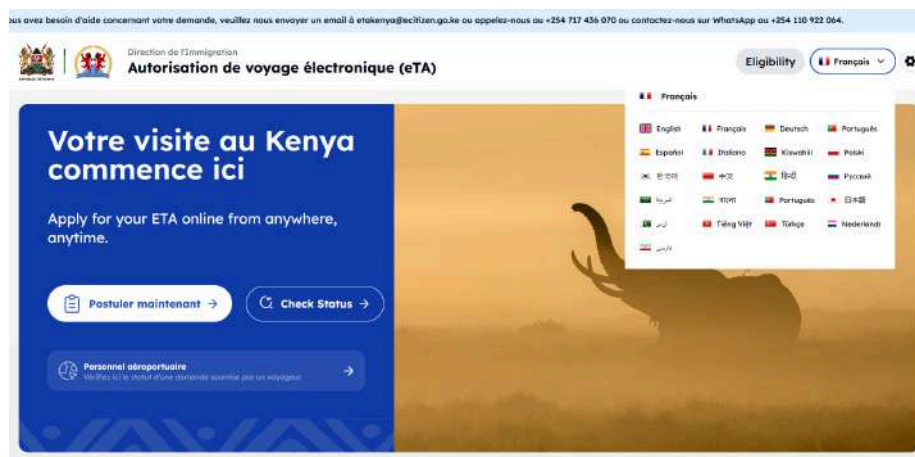
Veuillez aussi noter que :

- Vous pouvez payer par carte bancaire (crédit ou débit).
- Les frais d'obtention de l'eTA sont non remboursables.
- Les demandes incomplètes seront refusées.

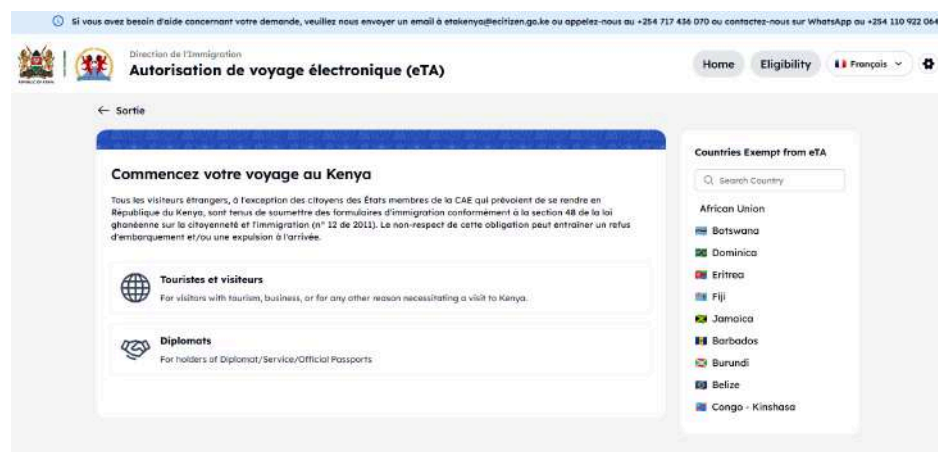
- Être en possession d'une eTA n'est pas une garantie d'entrer sur le territoire kényan.
- Travailler/obtenir un emploi sans permis de travail au Kenya est considéré comme un délit.
- Fournir de fausses informations sera sanctionné par le rejet de votre demande d'eTA.
- L'eTA est valable pour une entrée unique, sauf dans le cas où vous visitez un autre État de l'Afrique de l'est.

Commencer

1. Rendez-vous sur le site web <https://www.etakenya.go.ke/en> et sélectionnez la langue de votre choix dans le coin supérieur droit, puis cliquez sur «postuler maintenant».



2. Choisissez Touristes et visiteurs pour faire votre demande d'eTA.



- Des instructions détaillées sur la façon de procéder à la démarche s'affichent. Lisez attentivement et continuez.

Si vous avez besoin d'aide concernant votre demande, veuillez nous envoyer un email à etakenya@ectizen.go.ke ou appelez-nous au +254 717 436 070 ou contactez-nous sur WhatsApp au +254 110 922 064.

Direction de l'Immigration
Autorisation de voyage électronique (eTA)

Home Eligibility Français

← Sortie

Comment postuler

Tous les visiteurs, y compris les nourrissons et les enfants, qui ont l'intention de voyager en République du Kenya doivent disposer d'une autorisation de voyage électronique (eTA) approuvée avant le début de leur voyage.

Veuillez préparer les documents suivants avant de commencer votre demande.

Terms of Application
The eTA is valid for travel within 90 days from the date of issuance.
Once you arrive, the duration of your stay is determined at the point of entry.

Pour tous les voyageurs

- Passport valide pendant au moins six (6) mois après votre date d'arrivée prévue au Kenya, avec au moins une page vierge
- Belle ou photo type passeport
- Informations de contact, adresse email et numéro de téléphone

Retour Continuer

- Lisez et acceptez la déclaration de consentement en cochant «J'ai lu et accepté ce qui précède» puis cliquez sur «continuer».

Si vous avez besoin d'aide concernant votre demande, veuillez nous envoyer un email à etakenya@ectizen.go.ke ou appelez-nous au +254 717 436 070 ou contactez-nous sur WhatsApp au +254 110 922 064.

Direction de l'Immigration
Autorisation de voyage électronique (eTA)

Home Eligibility Français

← Retour

Déclaration de consentement

L'eTA du Kenya est un système semi-automatisé qui détermine l'éligibilité des visiteurs à voyager au Kenya.

This website and mobile application are operated by the The Ministry of Interior and National Administration, State Department for Immigration, Directorate of Immigration Services of the Government of the Republic of Kenya pursuant to the rules and regulations prescribed by the Republic of Kenya Data Protection laws to ensure the privacy of your information.

Les informations soumises par les demandeurs via l'eTA de la République du Kenya sont soumises à des dispositions de confidentialité et des contrôles similaires à ceux établis ailleurs pour des programmes de filtrage des voyageurs similaires. L'accès à ces informations est limité aux personnes qui ont besoin de savoir et qui sont reconnues et approuvées par le gouvernement de la République du Kenya. Le gouvernement de la République du Kenya a déterminé que le traitement de vos données est dans l'intérêt public.

☐ J'ai lu et accepté ce qui précède.

☐ S'inscrire pour participer à des concours et recevoir des offres spéciales et des mises à jour excitantes pour votre voyage

Retour Continuer

- Choisissez votre pays de résidence et cliquez sur «continuer».

lemonde, veuillez nous envoyer un email à etakenya@ectizen.go.ke ou appelez-nous au +254 717 436 070 ou contactez-nous sur WhatsApp au +254 110 922 064.

Direction de l'Immigration
Autorisation de voyage électronique (eTA)

Home Eligibility Français

← Sortie

Pays de résidence

Veuillez sélectionner votre pays de résidence. C'est le pays où vous vivez et payez vos impôts. Si vous êtes un diplomate résident du Kenya, veuillez sélectionner le Kenya.

Search

Fréquemment sélectionnés

- Italy
- Poland
- United Kingdom
- United States of America

Tous les pays

- Afghanistan

Retour Continuer

6. Choisissez si vous voulez faire une demande pour vous-même ou pour un groupe. Les demandes peuvent être effectuées pour des groupes ou familles jusqu'à 6 membres, prenant le même vol et itinéraire. Les instructions pour les demandes de groupe se trouvent à la page 15.

Effectuer une demande d'eTA individuelle

1. Informations de passeport

Scannez votre passeport ou bien prenez-le en photo avec votre webcam, puis téléchargez le fichier. Attention, sa taille ne doit pas dépasser 10 Mo. Cochez la case pour confirmer que les données sont bien correctes, puis cliquez sur «Continuer».

2. Selfie ou photo

Prenez un selfie avec votre webcam ou bien téléversez une photo d'identité, puis cliquez sur «Continuer». Attention, la taille du fichier ne doit pas dépasser 10 Mo.

3. Informations de contact

Veuillez renseigner les informations du voyageur. Saisissez votre numéro de téléphone et adresse e-mail, puis cliquez sur «Send OTP».

Afin de vérifier votre e-mail, entrez le code à 6 chiffres que vous recevrez du Directoire des Services d'Immigration, dans la case «Enter OTP». Un bouton bleu «verified» apparaît alors.

06/26

7

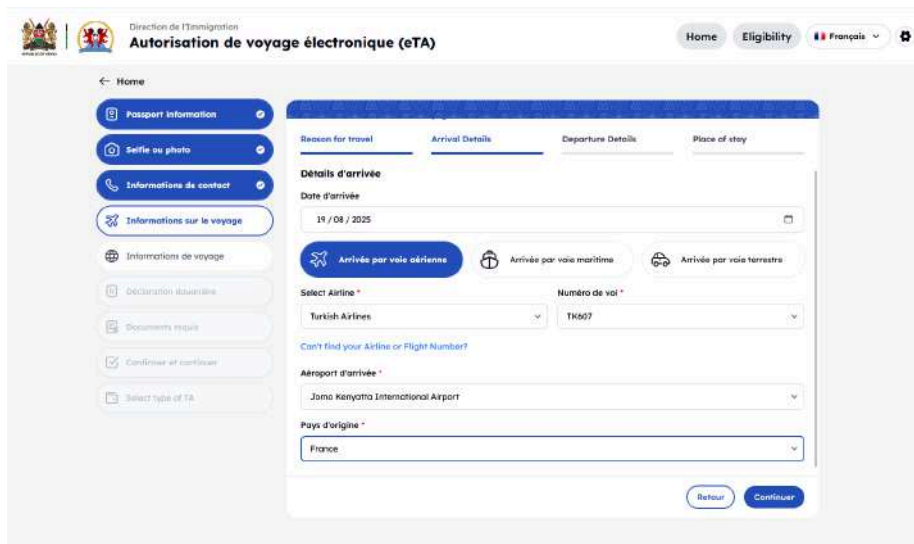
- Une fois votre e-mail vérifié, saisissez votre adresse postale et sélectionnez votre profession. Saisissez également le nom et le numéro de téléphone d'une ou plusieurs personnes à contacter en cas d'urgence (optionnel), puis cliquez sur «Continuer».

The screenshot shows the 'Informations de contact' form. The left sidebar contains navigation links: 'Passport information', 'Saisir sa photo', 'Informations de contact' (selected), 'Informations sur le voyage', 'Déclaration d'assurance', 'Documents requis', 'Confirmer et continuer', and 'Select type of TA'. The main form area has a title 'Informations de contact' and a subtitle 'Please provide information for the traveler'. A warning message states: 'Conformément à la loi, il est obligatoire de fournir uniquement une adresse e-mail valide et un numéro de contact du voyageur. Les agences de voyage, les services de médecine d'urgence et autres agences doivent fournir les détails du voyageur; sinon les demandes seront refusées et aucun remboursement ne sera accordé.' The form includes fields for 'Phone Number' (with a dropdown for country code and a text input for the number), 'Adresse email' (with a 'Verify Email' button), 'Physical address' (with a 'Type here...' input), 'Occupation' (with a dropdown menu showing 'Journalist, blogger'), and 'Emergency Contact' (with fields for 'Name', 'Phone Number', and an 'Add Another' link). At the bottom are 'Retour' and 'Continuer' buttons.

- Informations sur le voyage
Sélectionnez la **raison de votre séjour** (tourisme). Cliquez ensuite sur « Continuer ».

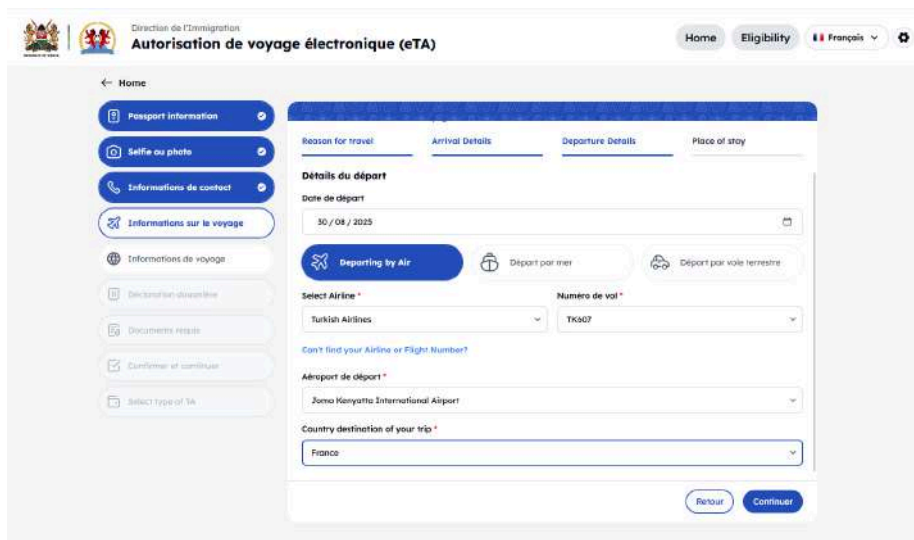
The screenshot shows the 'Informations sur le voyage' form. The left sidebar is identical to the previous form. The main form area has a title 'Informations sur le voyage' and a subtitle 'Fournir des détails sur votre voyage'. It features four tabs: 'Reason for travel' (selected), 'Arrival Details', 'Departure Details', and 'Place of stay'. Under the 'Reason for travel' tab, there is a 'Reason for Travel' dropdown menu with 'Tourism' selected. At the bottom are 'Retour' and 'Continuer' buttons.

Indiquez votre **date d'arrivée**. Si vous arrivez par voie aérienne, maritime ou terrestre, la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez, votre numéro de vol (le cas échéant) et le pays de provenance (= le pays d'origine de votre voyage étant le pays d'où provient votre premier vol pour le Kenya, sans compter les escales. Cela doit coïncider avec l'itinéraire énoncé sur votre réservation de vol, que vous téléchargerez plus tard). Cliquez ensuite sur « Continuer ».



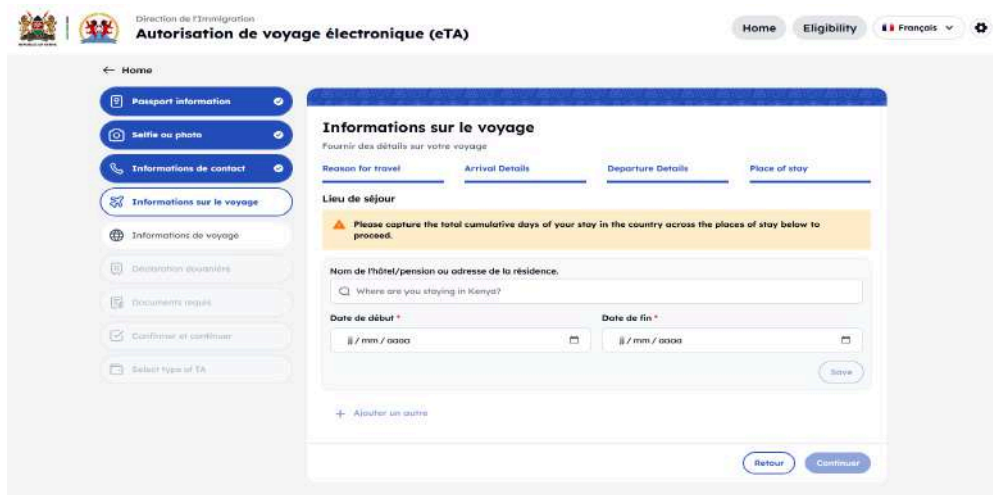
The screenshot shows the 'Arrival Details' section of the Kenyan eTA application form. The form is titled 'Autorisation de voyage électronique (eTA)' and includes a sidebar with navigation options like 'Passport information', 'Selfie ou photo', 'Informations de contact', and 'Informations sur le voyage'. The 'Arrival Details' section includes fields for 'Date d'arrivée' (19/08/2025), 'Arrivée par voie aérienne' (selected), 'Arrivée par voie maritime', and 'Arrivée par voie terrestre'. It also has dropdowns for 'Select Airline' (Turkish Airlines), 'Numéro de vol' (TK807), 'Aéroport d'arrivée' (Jomo Kenyatta International Airport), and 'Pays d'origine' (France). Buttons for 'Retour' and 'Continuer' are at the bottom.

Saisissez ensuite votre **date de départ**, si vous quittez le pays par voie aérienne, maritime ou terrestre, en précisant la compagnie et le numéro de vol ainsi que le pays où vous vous rendez après votre séjour au Kenya (le pays de destination étant celui où votre voyage après le Kenya se termine, sans compter les escales. Cela doit coïncider avec l'itinéraire énoncé sur votre réservation de vol, que vous téléchargerez plus tard).



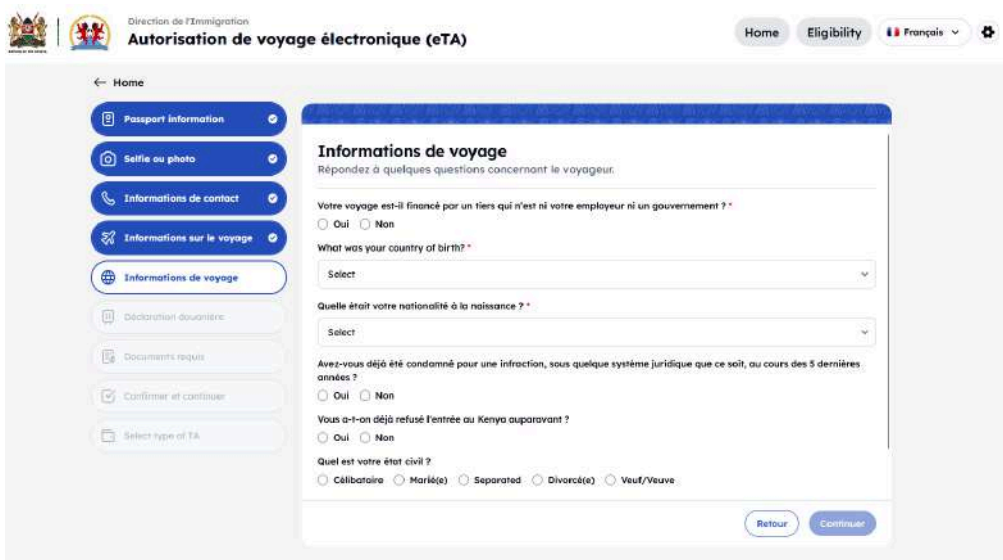
The screenshot shows the 'Departure Details' section of the Kenyan eTA application form. The form is titled 'Autorisation de voyage électronique (eTA)' and includes a sidebar with navigation options like 'Passport information', 'Selfie ou photo', 'Informations de contact', and 'Informations sur le voyage'. The 'Departure Details' section includes fields for 'Date de départ' (30/08/2025), 'Départ par air' (selected), 'Départ par mer', and 'Départ par voie terrestre'. It also has dropdowns for 'Select Airline' (Turkish Airlines), 'Numéro de vol' (TK807), 'Aéroport de départ' (Jomo Kenyatta International Airport), and 'Country destination of your trip' (France). Buttons for 'Retour' and 'Continuer' are at the bottom.

Sous la rubrique « **Place of stay** », indiquez les noms de tous les hôtels figurant sur votre itinéraire et les dates de votre séjour (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA). Cliquez ensuite sur « Continuer ».



6. Informations de voyage

Saisissez des informations à votre sujet. Cliquez ensuite sur « Continuer ». Pour la question: «**Quel est votre état civil ?**», vous pouvez sélectionner «marié» si vous et votre partenaire êtes légalement unis par une forme d'union reconnue légalement, telle qu'un pacs.



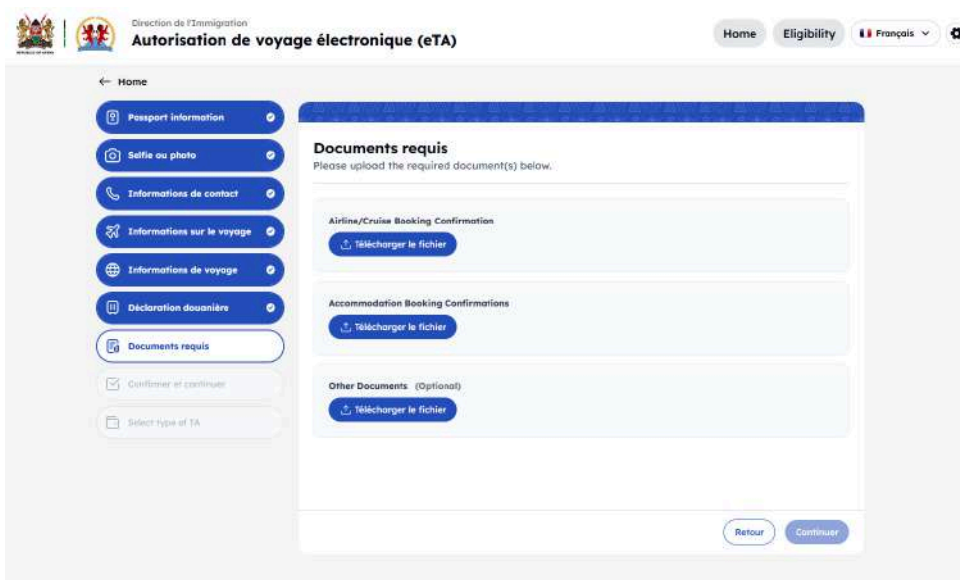
7. Déclaration douanière

Veillez déclarer si vous voyagez avec de l'argent liquide d'un montant supérieur à 10 000 USD (ou son équivalent en devises étrangères). Cliquez ensuite sur « Continuer ».



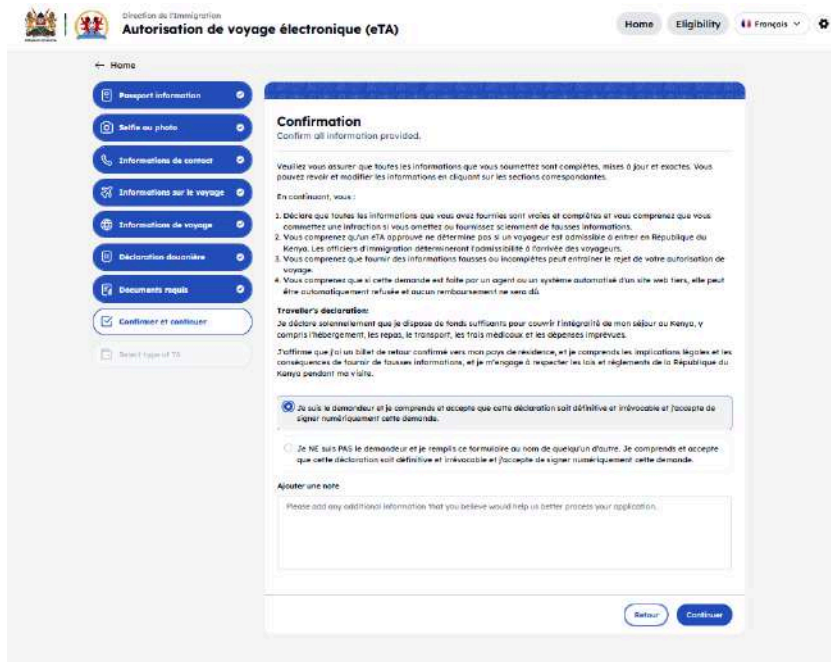
8. Documents requis

Téléchargez la confirmation de la réservation de vos billets d'avion sous la rubrique «Airline/ Cruise Booking Confirmation» et la confirmation de séjour sous la rubrique «Accommodation Booking Confirmations» en cliquant sur « Télécharger le fichier ». Une fois les deux documents téléchargés, cliquez sur « Continuer ».



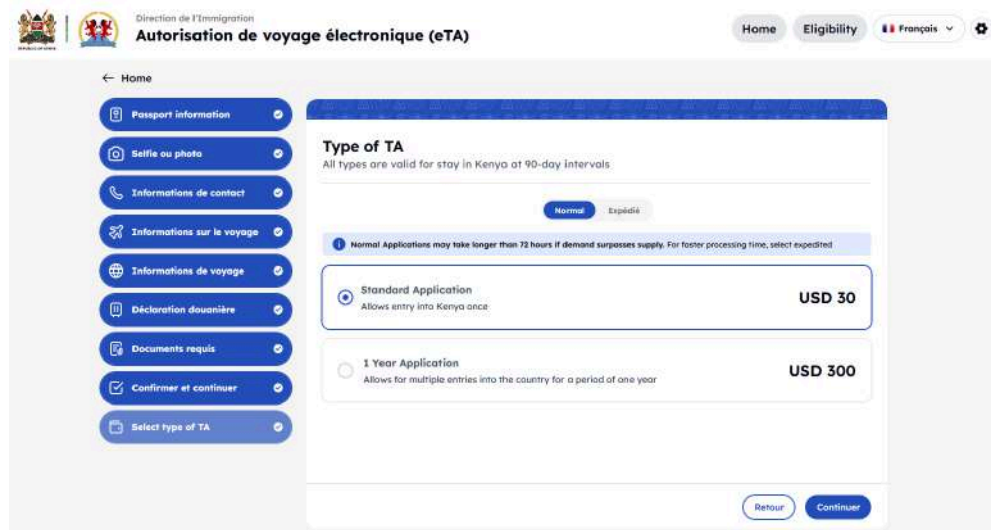
9. Confirmation

Veillez à ce que toutes les informations fournies soient complètes, à jour et correctes, puis cochez la case « Je suis le demandeur et je comprends et accepte... ». Cliquez ensuite sur « Continuer ».



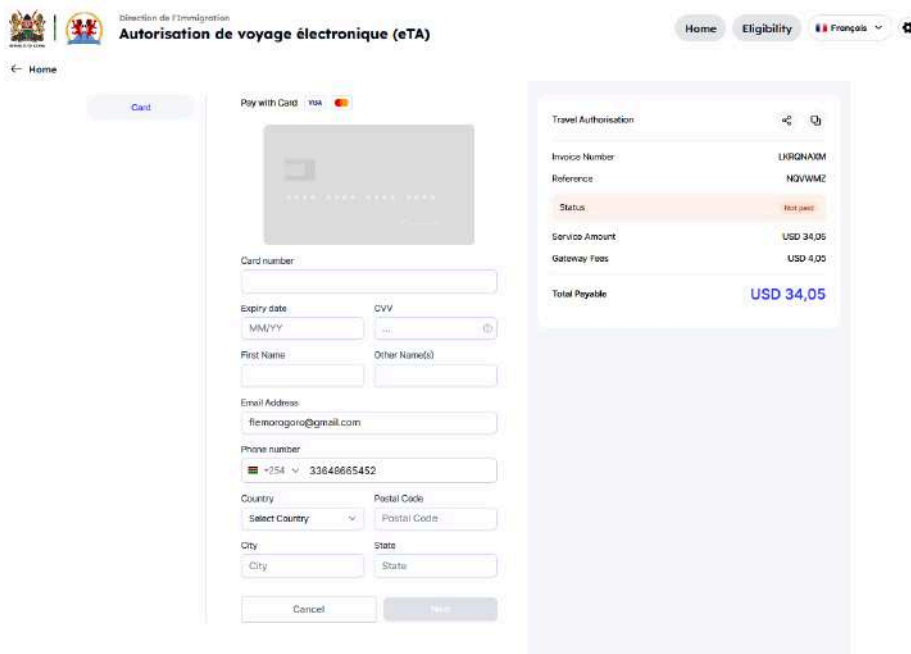
10. Type de TA

Sélectionnez « Formule standard», puis cliquez sur « Continuer ».



11. Finalisez votre demande en saisissant vos informations de carte bancaire (crédit ou débit) incluant le pays d'émission de votre carte puis cliquez sur «Next».

Veuillez saisir votre pays à **nouveau** dans le champ «State».



The screenshot shows the 'Autorisation de voyage électronique (eTA)' application form. The 'Card' section is active, showing fields for Card number, Expiry date, CVV, First Name, Other Name(s), Email Address, Phone number, Country, Postal Code, City, and State. A 'Next' button is visible at the bottom of this section. To the right, a summary table displays the following information:

Travel Authorisation	
Invoice Number	LKRQNAVM
Reference	NQVWMZ
Status	Not paid
Service Amount	USD 34.05
Gateway Fees	USD 4.00
Total Payable	USD 34.05

12. Après avoir cliqué sur «Next», le processus dépend des procédures de sécurité de votre banque et des paramètres d'authentification de votre carte. Trois scénarios sont possibles :
 - **Le paiement est traité immédiatement**, sans vérification supplémentaire.
 - **Une fenêtre de vérification de votre banque ou de l'émetteur de votre carte s'affiche.** Il vous sera peut-être demandé de saisir un code envoyé par SMS ou email, ou d'effectuer toute autre procédure d'authentification habituelle pour les paiements en ligne avec cette carte. Si votre carte utilise ce système mais que la fenêtre ne s'ouvre pas, la seule solution est alors d'utiliser une autre carte (par exemple, si vous avez essayé avec une Visa, tentez avec une Mastercard).
 - **Des frais de vérification minimes sont prélevés sur votre carte.** Dans ce cas, eCitizen (la plateforme qui traite les paiements pour le site web eTA) prélève temporairement un montant très faible, généralement quelques centimes. Connectez-vous à votre application bancaire ou à votre espace bancaire en ligne et recherchez la transaction. Les détails de la transaction contiennent un code de vérification. Copiez ce code et saisissez-le sur la page de paiement pour confirmer la transaction. Une fois la vérification terminée, les frais temporaires seront automatiquement annulés et les frais complets de l'eTA seront débités de votre carte.

13. Après avoir déposé votre demande, vous recevrez un e-mail contenant un numéro de dossier confirmant que votre demande a bien été enregistrée. Vous pourrez vérifier le statut de votre demande à tout moment en consultant le site <https://www.etakenya.go.ke>.

14. Une fois votre demande examinée, vous recevrez un e-mail contenant votre eTA :

- Si votre demande est **accordée**, veuillez imprimer votre eTA et la télécharger sur votre appareil mobile ou l'enregistrer dans l'application mobile « Kenya Travel Authorisation ». Vous devrez la présenter à tous les points de départ et d'arrivée.
- Si votre demande est **refusée**, vous ne pourrez pas vous rendre au Kenya. Dans ce cas, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse etakenya@ecitizen.go.ke pour le signaler et obtenir de plus amples informations.

15. Veuillez à bien conserver votre eTA sur vous lors de votre voyage au Kenya !

Effectuer une demande d'eTA pour un groupe

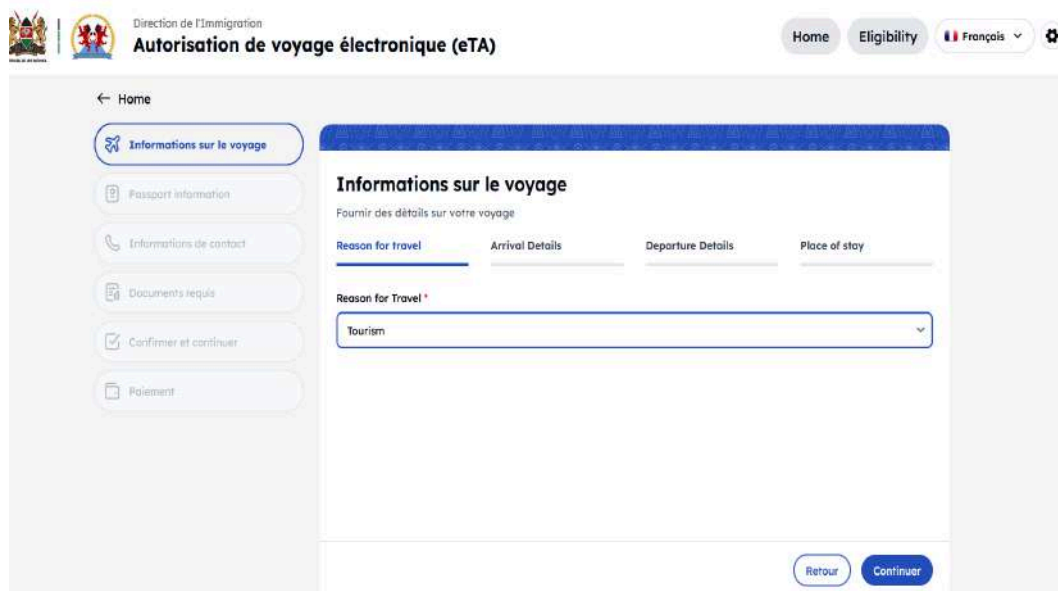
Vous pouvez effectuer une demande pour l'ensemble des membres d'un groupe ou d'une famille (6 personnes maximum) en même temps si vous partagez les mêmes vols et séjournez dans les mêmes hôtels. La procédure est similaire à celle de la demande pour une seule personne, mais l'ordre des étapes est légèrement différent :

- Munissez-vous des passeports, des photos et des informations de chaque membre du groupe.
- La personne ayant réservé le séjour auprès de Safari en Afrique est considérée comme le ou la responsable de la réservation et sera la plus apte à faire la demande d'eTA pour le groupe.
- Les billets d'avion et les réservations d'hôtel doivent faire apparaître le nom de la personne responsable de la réservation (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA).

Après avoir sélectionné l'option « Demande groupée » sur le site web <https://www.etakenya.go.ke/en>, veuillez suivre ces étapes :

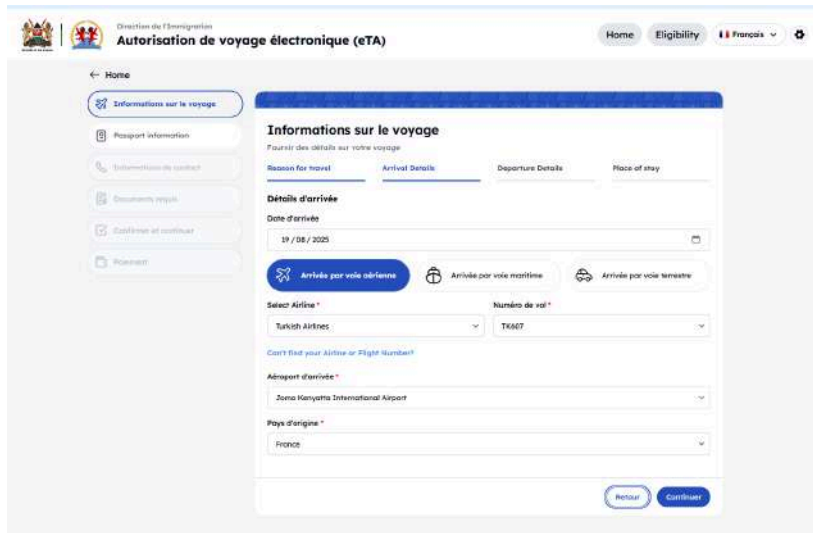
1. Informations sur le voyage

Sélectionnez la raison de **votre séjour** (tourisme). Cliquez ensuite sur « Continuer ».



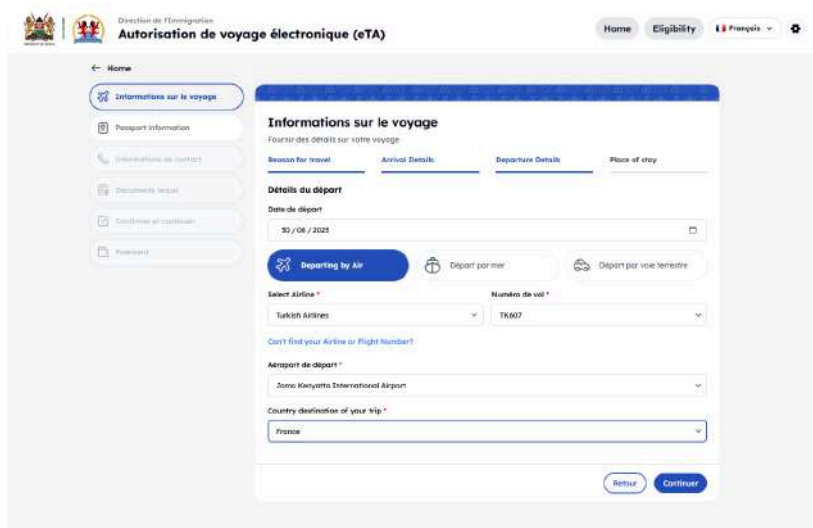
The screenshot shows the Kenyan eTA application interface. At the top, there are logos for the Ministry of Immigration and the Directorate of Immigration, along with the text 'Autorisation de voyage électronique (eTA)'. Navigation links for 'Home', 'Eligibility', and a language dropdown set to 'Français' are visible. The main content area is titled 'Informations sur le voyage' and includes a sub-header 'Fournir des détails sur votre voyage'. There are four tabs: 'Reason for travel', 'Arrival Details', 'Departure Details', and 'Place of stay'. The 'Reason for travel' tab is active, showing a dropdown menu with 'Tourism' selected. A sidebar on the left contains links for 'Passport information', 'Informations de contact', 'Documents requis', 'Confirmer et continuer', and 'Paiement'. At the bottom right, there are 'Retour' and 'Continuer' buttons.

Indiquez votre **date d'arrivée**. Si vous arrivez par voie aérienne, maritime ou terrestre, la compagnie aérienne avec laquelle vous voyagez, votre numéro de vol (le cas échéant) et le pays de provenance (= le pays d'origine de votre voyage étant le pays d'où provient votre premier vol pour le Kenya, sans compter les escales. Cela doit coïncider avec l'itinéraire énoncé sur votre réservation de vol, que vous téléchargerez plus tard). Cliquez ensuite sur « Continuer ».



The screenshot shows the 'Arrival Details' tab of the eTA application form. The 'Date d'arrivée' is set to 19/08/2025. The 'Arrivée par voie aérienne' option is selected. The 'Select Airline' dropdown is set to 'Turkish Airlines' and the 'Numéro de vol' dropdown is set to 'TK607'. The 'Aéroport d'arrivée' is 'Jomo Kenyatta International Airport' and the 'Pays d'origine' is 'France'. The 'Continue' button is visible at the bottom right.

Saisissez ensuite votre **date de départ**, si vous quittez le pays par voie aérienne, maritime ou terrestre, en précisant la compagnie et le numéro de vol ainsi que le pays où vous vous rendez après votre séjour au Kenya (le pays de destination étant celui où votre voyage après le Kenya se termine, sans compter les escales. Cela doit coïncider avec l'itinéraire énoncé sur votre réservation de vol, que vous téléchargerez plus tard).



The screenshot shows the 'Departure Details' tab of the eTA application form. The 'Date de départ' is set to 30/08/2025. The 'Departing by Air' option is selected. The 'Select Airline' dropdown is set to 'Turkish Airlines' and the 'Numéro de vol' dropdown is set to 'TK607'. The 'Aéroport de départ' is 'Jomo Kenyatta International Airport' and the 'Country destination of your trip' is 'France'. The 'Continue' button is visible at the bottom right.

Sous la rubrique «**Place of Stay**», indiquez les noms de tous les hôtels figurant sur votre itinéraire et les dates de votre séjour (veuillez vous référer à la confirmation de séjour jointe à cet e-mail portant sur le visa/eTA). Cliquez ensuite sur «Continuer».

2. Passport Information

Téléchargez les données de chaque membre de votre groupe. Veuillez noter que la limite du groupe est de 6 personnes. Utiliser le bouton « Add » ou « Add traveller » pour télécharger les informations.

Téléversez la page biométrique du passeport du premier voyageur, cliquez sur « Je confirme avoir reçu les informations scannées de cette pièce d'identité et qu'elles sont correctes ». Cliquez ensuite sur «Next».

The first screenshot shows the 'Add Traveller' form with the 'Passport Information' tab selected. It contains an 'Upload Passport' button and instructions: 'Drag & drop or click here to manually select your document/photo'. The second screenshot shows the same form with the 'Selfie Information' tab selected. It displays a scanned passport image of Erika Mustermann and a checkbox labeled 'I have reviewed the details as scanned from this identity document and confirm that they are correct.'.

Téléchargez un selfie puis cliquez sur «Next».

The third screenshot shows the 'Add Traveller' form with the 'Selfie Information' tab selected. It contains an 'Upload Selfie' button and instructions: 'Drag & drop or click here to manually select your document/photo'. The fourth screenshot shows the same form with the 'Selfie Information' tab selected. It displays a selfie of Erika Mustermann and a 'Remove' button.

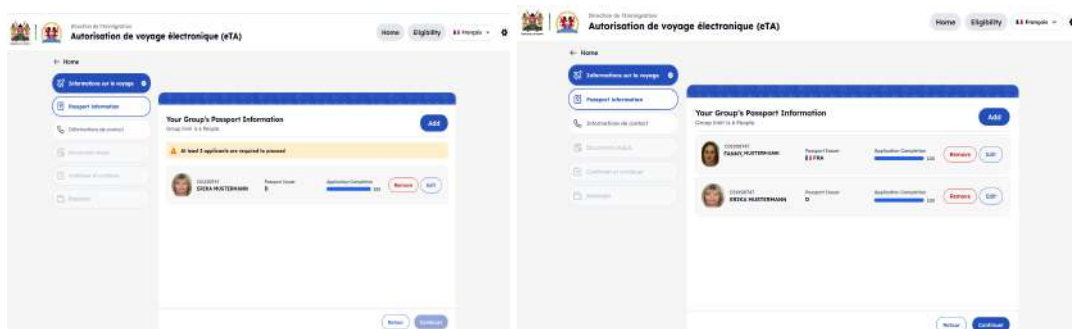
Veuillez répondre aux questions générales à votre sujet puis cliquez sur «Next». Pour la question: «**Quel est votre état civil ?**», vous pouvez sélectionner «marié» si vous et votre partenaire êtes légalement unis par une forme d'union reconnue légalement, telle qu'un pacs.

The fifth screenshot shows the 'Add Traveller' form with the 'Traveller Information' tab selected. It displays a profile for Erika Mustermann (PP: C03X00747) and several questions: 'Votre voyage est-il financé par un tiers qui n'est ni votre employeur ni un gouvernement ?' (Yes/No), 'What was your country of birth?' (dropdown), 'Quelle était votre nationalité à la naissance ?' (dropdown), 'Avez-vous déjà été condamné pour une infraction, sous quelque système juridique que ce soit, au cours des 5 dernières années ?' (Yes/No), 'Vous a-t-on déjà refusé l'entrée au Kenya auparavant ?' (Yes/No), 'Quel est votre état civil ?' (Single/Married/Separated/Divorced/Widow/Widower), and 'Have you previously visited Kenya more than three times?' (Yes/No).

Continuez avec la déclaration douanière puis cliquez sur «Next».



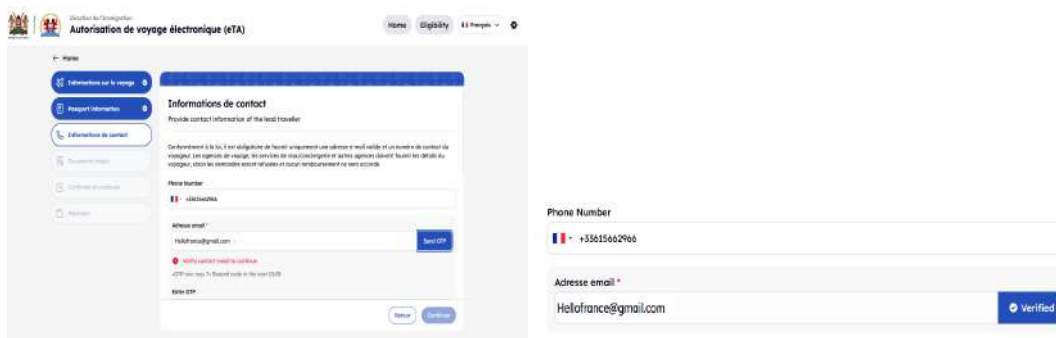
Cliquez sur «Add» pour continuer avec le membre suivant de votre groupe et répétez les étapes mentionnées ci-dessus. Cliquez sur «Continuer» une fois que vous avez téléchargé les informations de tous les membres de votre groupe.



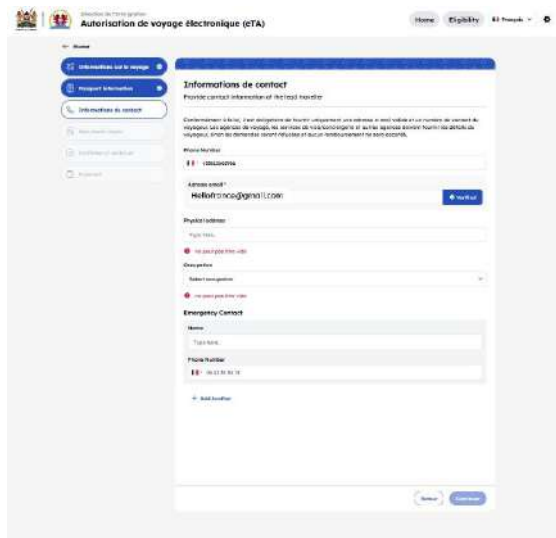
3. Informations de contact

Veuillez renseigner les informations du voyageur principal. Saisissez le numéro de téléphone et l'adresse e-mail, puis cliquez sur «Send OTP».

Afin de vérifier votre e-mail, entrez le code à 6 chiffres que vous recevrez du Directoire des Services d'Immigration dans l'espace «Enter OTP». Un bouton bleu «verified» apparaît alors.



Une fois votre e-mail vérifié, saisissez votre adresse postale et sélectionnez votre profession. Saisissez également le nom et le numéro de téléphone d'une ou plusieurs personnes à contacter en cas d'urgence (optionnel), puis cliquez sur «Continuer».

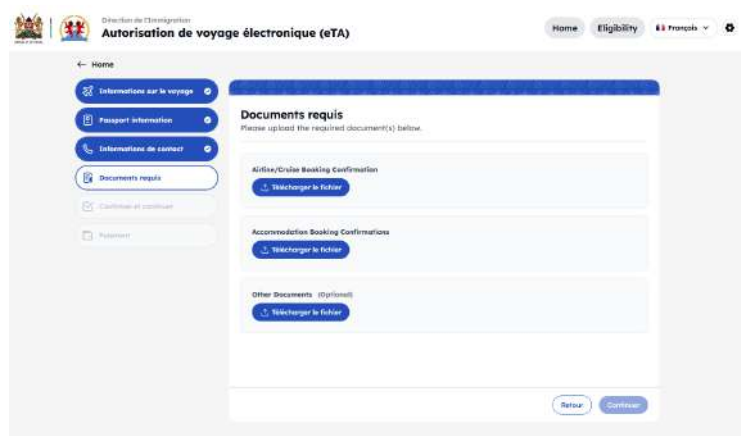


4. Documents requis

Téléchargez la confirmation de la réservation de vos billets d'avion sous la rubrique «Airline/ Cruise Booking Confirmation» et la confirmation de séjour sous la rubrique « Accommodation Booking Confirmations », et en cliquant sur « Télécharger le fichier ». Une fois les deux documents téléchargés, cliquez sur « Continuer ».

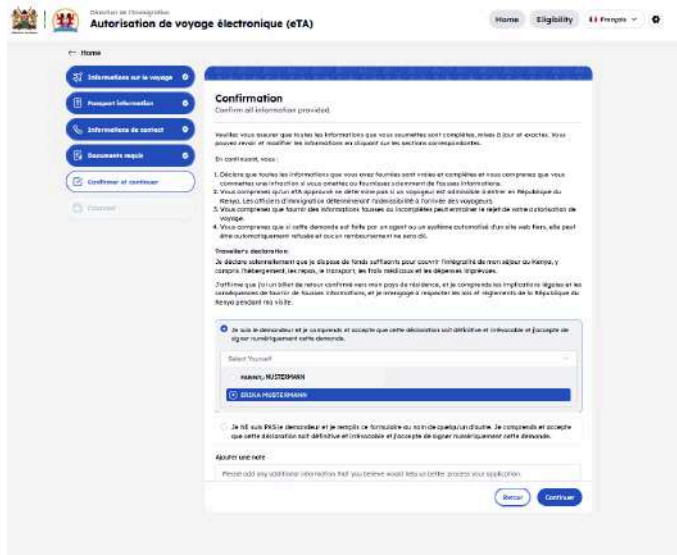
D'autres documents optionnels pourraient être demandés :

- Preuve de relation familiale (par ex. certificat de naissance ou de tutelle)
- Si un parent voyage seul, joignez une lettre de consentement du parent non-accompagnant avec une copie de son passeport ou sa pièce d'identité.



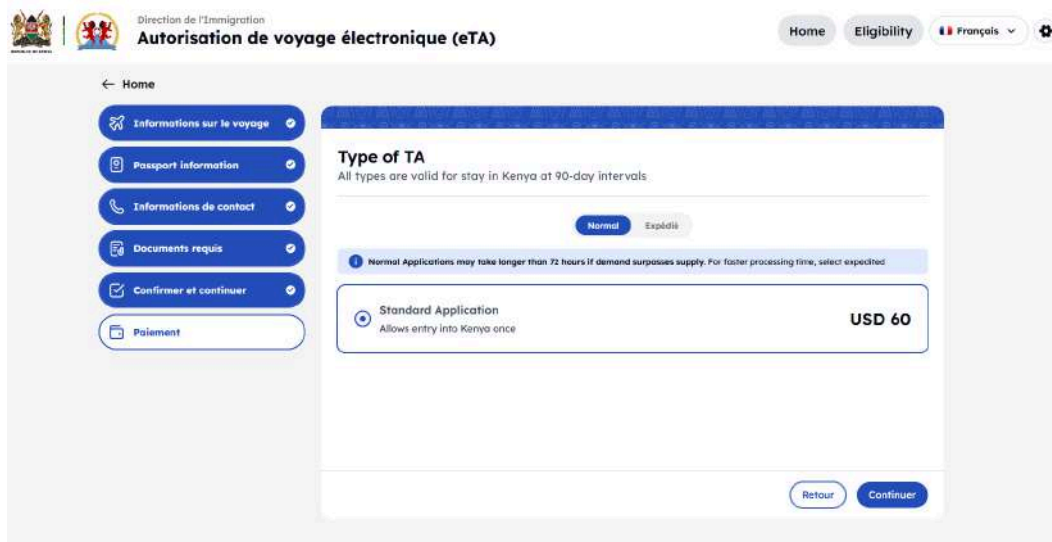
5. Confirmation

Veillez à ce que toutes les informations fournies soient complètes et correctes. Cochez la case « Je suis le demandeur et je comprends et j'adhère... », choisissez votre nom dans la liste et cliquez ensuite sur « Continuer ».



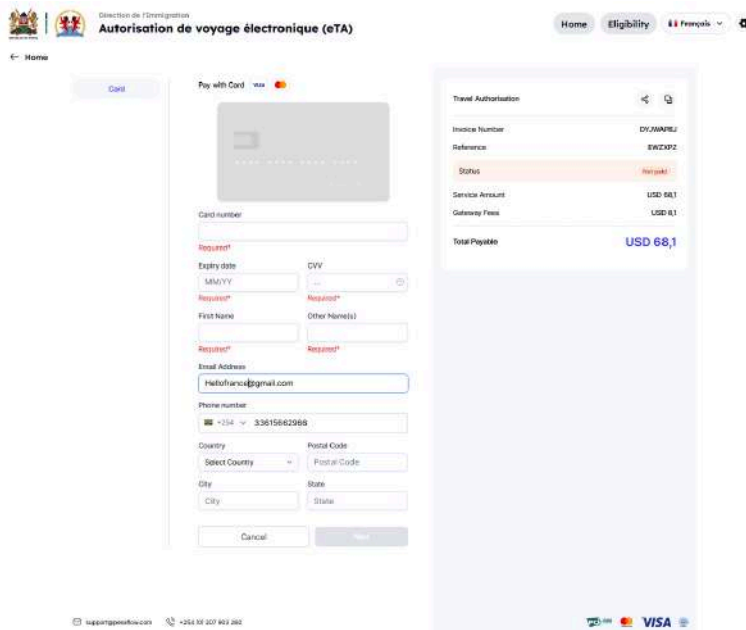
6. Paiement

Choisissez si vous souhaitez faire une demande normale (30 USD chacun) ou une demande rapide (expédiée, 130 USD chacun) puis cliquez sur «Continuer».



Finalisez votre demande en saisissant vos informations de carte bancaire (crédit ou débit) incluant le pays d'émission de votre carte puis cliquez sur «suivant».

Veillez saisir votre pays à **nouveau** dans le champ «State».



7. Après avoir cliqué sur «Next», le processus dépend des procédures de sécurité de votre banque et des paramètres d'authentification de votre carte. Trois scénarios sont possibles :
 - **Le paiement est traité immédiatement**, sans vérification supplémentaire.
 - **Une fenêtre de vérification de votre banque ou de l'émetteur de votre carte s'affiche.** Il vous sera peut-être demandé de saisir un code envoyé par SMS ou email, ou d'effectuer toute autre procédure d'authentification habituelle pour les paiements en ligne avec cette carte. Si votre carte utilise ce système mais que la fenêtre ne s'ouvre pas, la seule solution est alors d'utiliser une autre carte (par exemple, si vous avez essayé avec une Visa, tentez avec une Mastercard).
 - **Des frais de vérification minimes sont prélevés sur votre carte.** Dans ce cas, eCitizen (la plateforme qui traite les paiements pour le site web eTA) prélève temporairement un montant très faible, généralement quelques centimes. Connectez-vous à votre application bancaire ou à votre espace bancaire en ligne et recherchez la transaction. Les détails de la transaction contiennent un code de vérification. Copiez ce code et saisissez-le sur la page de paiement pour confirmer la transaction. Une fois la vérification terminée, les frais temporaires seront automatiquement annulés et les frais complets de l'eTA seront débités de votre carte.

8. Après avoir déposé votre demande, vous recevrez un e-mail contenant un numéro de dossier confirmant que votre demande a bien été enregistrée. Vous pourrez vérifier le statut de votre demande à tout moment en consultant le site <https://www.etakenya.go.ke>.
9. Une fois votre demande examinée, vous recevrez un e-mail contenant vos eTA. **Veillez vérifier que chaque membre du groupe a bien reçu son eTA car toutes les eTA seront envoyées dans le même e-mail !**
 - Si votre demande est **accordée**, veuillez imprimer chaque eTA et la télécharger sur vos appareils mobiles ou l'enregistrer dans l'application mobile « Kenya Travel Authorisation ». Vous devrez chacun présenter votre eTA à tous les points de départ et d'arrivée.
 - Si votre demande est **refusée**, vous ne pourrez pas vous rendre au Kenya. Dans ce cas, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse etakenya@ecitizen.go.ke pour le signaler et obtenir de plus amples informations.
10. Veillez à ce que tous les membres de votre groupe conservent bien leur eTA sur eux lors de votre voyage au Kenya !